

## SÉCURITÉ & CONFIDENTIALITÉ

Nous accordons une importance capitale à la sécurité et à la confidentialité des renseignements de santé que vous nous confiez. Nous visons les plus hauts standards technologiques et organisationnels de l'industrie en ce qui a trait à la protection et à la sécurité des renseignements de santé. Voici un aperçu de nos obligations générales en la matière ainsi que les mesures de sécurité mises en place par notre pharmacie, nos concepteurs logiciels et nos conseillers juridiques.

### OBLIGATIONS LÉGALES

Comme pharmaciens dûment inscrits au tableau de l'Ordre des pharmaciens du Québec, nous sommes soumis à un code de déontologie qui nous commande de respecter la vie privée de nos patients et d'assurer la stricte confidentialité des renseignements contenus dans leur dossier.

En vertu de l'article 66 du *Code de déontologie des pharmaciens, RLRQ c P-10, r 7*, nous devons prendre les mesures raisonnables à l'égard de nos employés et du personnel/fournisseurs qui travaillent avec nous pour que soit préservé le secret des renseignements de nature confidentielle.

Nous sommes également tenus en vertu de la loi (incluant la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, RLRQ c P-39.1*) d'assurer la protection des renseignements personnels que nous détenons ou qui sont sous notre contrôle, quelle que soit la forme sous laquelle ils sont conservés.

À cet effet, nous devons prendre les mesures de sécurité propres à assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés et détruits et qui sont raisonnables compte tenu, notamment, de leur sensibilité, de la finalité de leur utilisation, de leur quantité, de leur répartition et de leur support.

### PROCÉDURES DE SÉCURITÉ INFORMATIONNELLE

Pour parvenir à respecter et même surpasser les exigences de la législation en vigueur, nous nous assurerons, dans un premier temps, que les renseignements personnels ne doivent être accessibles qu'aux seules personnes autorisées et à la condition que ces renseignements soient nécessaires à l'exercice de leurs fonctions.

Nous sensibilisons, par ailleurs, l'ensemble de notre personnel à l'importance de protéger le caractère confidentiel des renseignements personnels portés à leur connaissance dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions et veillons à empêcher les personnes non autorisées d'avoir accès à ces renseignements, mais également à la technologie comme telle.

Des politiques et procédures relatives à l'utilisation des technologies et à la gestion des renseignements personnels sont développées et mises en œuvre pour assurer la protection des renseignements personnels collectés, utilisés, communiqués, conservés et détruits.

### ROBUSTESSE DES SYSTÈMES

Des mesures rigoureuses de sécurité, dont des mécanismes d'accès sécurisés, sont en place afin d'assurer la confidentialité des renseignements collectés. Différents moyens sont mis en place pour respecter nos obligations en la matière notamment par le biais de mesures techniques, l'usage de pare-feu, d'un antivirus, du chiffrement et d'un système d'exploitation qui permet la traçabilité des usagers et des actes posés. Pour connaître en détail les mesures de sécurité utilisées par la pharmacie et ses fournisseurs, vous pouvez nous joindre à l'adresse courriel suivante : [legal@picarddesjardins.com](mailto:legal@picarddesjardins.com).

### MESURES DE PRÉVENTION

En cas de défaillances techniques, des équipements sont prévus pour assurer la sécurité et la pérennité du système.

Pour toute question concernant la sécurité et la confidentialité des renseignements personnels, nous vous invitons à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : [legal@picarddesjardins.com](mailto:legal@picarddesjardins.com).